

Avere-France présente son Projet de Loi de Finances 2024

22 MAI 2024



L'OTRE adhère à l'Avere-France pour y représenter ses adhérents, transporteurs, utilisateurs ou futurs utilisateurs de véhicules électriques. Le développement des véhicules électriques lourds ou légers pour la mobilité des personnes et des marchandises implique que nous soyons présents dans ces instances.

Ainsi, nous participons activement à la Commission mobilité lourde et au groupe de travail sur la sécurité de la recharge, au cœur de l'écosystème, pour lever les freins et apporter une vision pragmatique.

Les besoins d'accompagnement financier indispensables à l'achat ou à la location des véhicules, au rétrofit et à l'installation des bornes sont présentés dans cette note de l'Avere-France.

[Consulter la note d'Avere-France](#)